L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 24 MARS 1872.

45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LEBET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 24 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par N. Vignié, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse—Un mobilier complet.

Par S. Guénault, à onze heures, sur le chemin de l'Avenue de Carrollton, à l'écurie de Mme Morère—Une Vacherie, etc.

Par [illegible], Martin & Co., au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie, cachemirs, draps, [illegible], etc.

Par Stern & Bros., à leur salle d'encan, No. 15 rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

☞ Nous appelons l'attention particulière du commerce sur la grande vente sans réserve, aux enchères publiques, que feront mardi 26 du courant, à dix heures, dans leur salle de vente, No 22 rue Vieille-Levée, MM. Voorhies & Andler. Il s'agit d'un grand assortiment de vêtements pour hommes, dames, demoiselles, garçons et enfants, articles provenant des premières manufactures du Nord.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Dimanche.

OPÉRA—Don Pasquale et la Fille du Régiment.

ACADÉMIE—Horse Shoe Robinson, or the Battle of Kings Mountain.

ST-CHARLES—Lancers.

Intrigues en Louisiane.

Nous ne saurions trop mettre les conservateurs et les démocrates, partisans des réformes, en garde contre les intrigues de tout genre qui ont pour objet de diviser ceux qui veulent le renversement du gouvernement corrompu qui nous a régis depuis quatre ans. La tactique de M. Warmoth est évidemment de jeter la discorde parmi ses adversaires; il aime mieux avoir à combattre trois partis divisés entr'eux que deux ou un seul. La création d'une nouvelle organisation de parti, dite de la réforme, en opposition avec l'ancienne organisation conservatrice, celle du parti démocrate, sert ses vues, et il est clair que ses agents avoués ou secrets doivent travailler à rendre plus profonde la ligne de démarcation qui sépare ces deux organisations. Les gens sincères qui suivent la bannière de la réforme ou celle de la démocratie doivent donc se méfier de ceux qui cherchent à engendrer l'animosité entre les deux organisations.

Pour nous qui avons des amis dans les deux camps, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de différences sérieuses dans les vues des citoyens désintéressés qui suivent l'une ou l'autre bannière. Il y a une question de nom, d'abord, qui est loin d'avoir l'importance qu'on y attache; et il y a le désir bien arrêté d'empêcher les politiciens de profession de contrôler absolument les choix des candidats.

Mais nous ferons observer aux réformistes qu'il y a déjà dans leurs rangs des politiciens et des intrigants et qu'il en viendrait beaucoup plus encore, le jour où leur parti aurait des chances de succès apparentes. Le défaut reproché à l'organisation démocratique est donc un défaut commun à toutes les organisations de parti dans un pays de suffrage universel. Nous avons vu les mêmes politiciens successivement whigs, démocrates, américains, indépendants, puis républicains et de nouveau démocrates, et on peut s'attendre à en voir plus d'un devenir réformiste.

Si les citoyens désirent s'affranchir de leur influence, ils ne doivent pas croire qu'il suffira pour cela d'un changement de nom ou de bannière. Le véritable remède, et il peut être appliqué aussi bien dans l'organisation démocratique que dans toute autre, c'est la participation active des citoyens connus et considérés par leur position, leur caractère, leur influence, aux travaux des assemblées primaires.

Ceci dit, revenons au sujet de cet article. Il y a, en Louisiane, plus de 80,000 électeurs conservateurs qui pourront toujours, avec un enregistrement loyal et une élection libre et sincère, l'emporter sur les 70,000 votants appartenant aux deux fractions du parti républicain, mais c'est à la condition qu'ils resteront unis.

Or, que se passe-t-il en ce moment? Les conservateurs sont en train de se diviser en deux fractions, et, s'ils persistent et qu'ils aient deux listes distinctes de candidats, ils assureront le triomphe de leurs adversaires. Leurs voix seront partagées, soit par moitié, soit dans toute autre proportion, 50,000 contre 30,000 par exemple, et les candidats républicains seront élus avec 60,000 ou 65,000 voix.

Le rapport officiel au Congrès du comité d'investigation sur les Ku-klux établit que l'excès de la population de couleur sur la population blanche en Louisiane n'est que de 3145, ce qui donne tout au plus une proportion de 400 électeurs de plus. Mais, en fait, un grand nombre d'affranchis, dans certaines paroisses, n'ont jamais été enregistrés et n'ont jamais voté. Jamais les candidats républicains n'ont obtenu plus de 65 à 70,000 voix avec tous les votes des républicains blancs et de couleur et avec l'appui de milliers de votes frauduleux.

Qu'on cherche à concilier les affranchis et à obtenir leurs votes par tous les arguments légitimes—et il y en a d'excellents et d'irréfutables—rien de mieux; mais il ne faut pas, sous prétexte de capter quelques milliers de votes appartenant à l'élément de couleur, scinder en deux la grande armée des électeurs conservateurs blancs. Ce serait abandonner la proie pour l'ombre.

Que les conservateurs s'unissent d'abord et alors ils seront bien forts pour offrir aux républicains honnêtes, blancs ou de couleur, un compromis acceptable et qui garantisse la réalisation des réformes.

Un correspondant qui signe *Cosmopolitan*, adresse au *Picayune* une communication dans laquelle il propose purement et simplement aux réformistes, de s'enrôler sous la bannière du *Parti National Républicain de la Réforme*, et de porter comme candidat un républicain bien connu, comme M. Kellogg, M. Sypher ou M. Sheldon. C'est dire en propres termes, que le parti de la réforme doit se fondre dans le parti républicain et se laisser guider par le comité central, dont M. Packard est le président. Le *Picayune*, qui publie cette communication, ne repousse pas absolument la suggestion, il pense que les circonstances ne sont pas *encore mûres pour une solution*. En ce qui nous concerne, nous croyons que, si les chefs du parti de la réforme adoptent la proposition de Cosmopolitan, ils seront abandonnés immédiatement par les neuf dixièmes de ceux qui les suivent; il sera alors démontré que l'agitation réformiste n'était qu'un leurre, qui n'aura eu d'autres résultats que la satisfaction de quelques ambitions individuelles.

Les dérangements des voies digestives si fréquents dans cette saison cèdent très facilement à l'usage quotidien des amers de Guaco Wanata. Ces amers sont un excellent tonique et guérissent de la diarrhée en très peu de temps.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

— Voici le texte de l'ordre du jour motivé proposé contre M. Pierre Lefranc, par la commission des demandes en autorisation de poursuites.

L'Assemblée,

Considérant que l'article de l'*Indépendant des Pyrénées orientales*, qui lui est déféré, est signé par M. Pierre Lefranc, député; que cet article [illegible] pour la commission des grâces, délégation du pouvoir souverain, et pour l'Assemblée tout entière, est d'autant plus répréhensible qu'il émane d'un membre de l'Assemblée;

Considérant toutefois que cet article ne présente peut-être pas tous les caractères d'un délit prévu par les lois;

Inflige à M. Pierre Lefranc un blâme sévère et passe à l'ordre du jour.

☞ Beaucoup de gens viennent d'être victimes de la grippe et ont perdu leurs forces ou leur vivacité. Nous leur conseillerons l'usage des amers de Guaco Wanata qui sont un excellent remède contre la débilité momentanée ou chronique.

☞ On demande-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? À la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

LA QUESTION DES ABATTOIRS.

Nous publions une communication de M. Sylvain Vergès, président d'une association de bienfaisance de bouchers, en réponse à quelques observations que nous avons présentées sur la décision du juge Cooley. Ce que dit M. Vergès est en contradiction formelle avec les informations qui nous ont été données. Nous n'entendons nullement nous constituer juge de la question du tarif entre la compagnie actuelle et les bouchers. Nous avons dénoncé la loi, nous avons combattu le monopole et nous sommes, comme nous l'avons toujours été, partisans de la liberté de l'industrie.

L'année dernière, la lutte engagée entre les bouchers et l'ancienne compagnie cessa par un compromis, sinon avec tous les bouchers, au moins avec une société nombreuse de bouchers. Le fait fut publié dans les journaux sans contradiction. La compagnie fut réorganisée avec une nouvelle direction, composée en grande partie de bouchers, et nous sommes restés sous l'impression que les nouveaux arrangements étaient satisfaisants à la généralité des bouchers.

Nous laissons, quoi qu'il en soit, le débat ouvert entre les parties intéressées.

THEATRE DE L'OPÉRA.—L'affiche annonce pour aujourd'hui, dimanche, un des spectacles les plus attrayants de la saison:

1o *Don Pasquale*, avec Mme Durand, MM Périé, Blum et Selva,

2o *La Fille du Régiment*, avec Mme Nadi, MM. Périé et Jourdan.

Demain, lundi, *Robert le Diable*.

Mercredi, *Grand Concert spirituel*.

GRAND CONCERT SPIRITUEL.—Nous publions, aujourd'hui, à la seconde page, le programme du Grand Concert Spirituel, que les artistes de l'Opéra donneront, mercredi prochain, au bénéfice de la souscription patriotique française. Ce programme est tout simplement très beau.

Nous annonçons avec une satisfaction réelle que la vente des billets et la location des places au contrôle de l'Opéra marche tout à fait à souhait. Il n'est que temps pour les retardataires de passer au bureau de location.

HOTEL ST-LOUIS.—Les actionnaires de l'Association de l'Hôtel St-Louis sont convoqués au bureau de la dite Association pour jeudi 28 mars 1872 à 2 heures de l'après-midi.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE. — Les employés de la compagnie Grover & Baker ont acheté une excellente machine à coudre et l'ont exposée à la succursale de cette fameuse compagnie pour être mise en loterie au profit de la souscription française pour la libération du territoire. C'est là un exemple de générosité qui, très probablement, sera suivi par les autres compagnies. Nombre de billets sont déjà placés.

GALERIE REMBRANDT DE SOUBY.—Cette galerie est des plus remarquables et mérite bien le nom qu'on lui a donné. On y voit des photographies de toutes sortes; des ambrotypes et des peintures sur porcelaine d'une exécution parfaite. M. Souby, qui dirige l'établissement, a les plus grandes facilités pour produire les beaux effets à la Rembrandt. Les peintures au crayon, au pastel, à l'aquarelle, ou à l'huile s'y font à des prix étonnants par leur modicité, et les cadres sont des plus brillants. Voyez l'annonce.

☞ Il n'y a rien d'impossible en ce monde, du moins l'on a supprimé ce mot chez Michel Lion, à l'enseigne des CENT MILLE PALETOTS. Cette maison qui confectionne des habillements pour hommes et enfants, était habituée à se faire payer des prix raisonnables, comme on le fait partout ailleurs. Mais aujourd'hui, tout est changé; le propriétaire de cet établissement a su comprendre que la génération actuelle voulait être bien habillée mais à peu de frais. Aussi, tout en continuant à livrer au public de belles et bonnes confections, toujours à la dernière mode, la maison Michel Lion s'est efforcée de réduire ses prix. Aussi toutes les personnes qui aiment à la fois les choses bien faites et le bon marché savent aujourd'hui que pour trouver réunies ces deux avantages, il faut aller chez MICHEL LION, 197 et 199 Old Levée, en face du Marché Français. Beaucoup de gens, sans doute, profiteront de cet avis.

☞ La maison J. B. Solari, 45, rue Royale, vient de recevoir de la bière de Jeffrey et Muller, des truffes, sardines, petits pois, saucissons, et quantité d'articles délicats et excessivement frais. Voir l'annonce.

☞ Pendant le carême, beaucoup de personnes ne peuvent souvent suivre le régime prescrit par leur religion, parce qu'il débilite les estomacs qui ne sont pas bien constitués. L'usage des amers de Guaco Wanata, qui est un excellent tonique, leur permettra de concilier le soin de leur santé avec leur désir de se conformer aux prescriptions du carême.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

ECHEC DE LA FUSION ROYALISTE.

Le journal *Le Courrier de France* publie ce qui suit:

Nous recevons d'une source sûre l'information suivante que nous publions textuellement, telle qu'on nous la transmet:

"Le centre gauche s'est réuni mardi exceptionnellement pour entendre la commission qu'elle a chargée de se concerter avec la gauche et le centre droit, sur les mesures à prendre au sujet de la situation politique du moment.

Il ne nous est pas possible de faire connaître les résolutions qui ont été prises au sein de la réunion. On s'est promis de garder, à cet égard, un silence absolu.

Ce que nous pouvons dire, c'est que la réunion a acquis la certitude absolue que tous les projets mis en avant ces jours derniers, par les divers groupes monarchiques, sont aujourd'hui abandonnés ou, tout au moins, condamnés à l'impuissance.

L'entente n'a subsisté un moment qu'à l'aide de compromis et de sous-entendus. Elle n'est plus.

La polémique du *Journal des Débats*, du *Journal de Paris* et de *l'Union*, au sujet du pèlerinage d'Anvers, a montré ce qu'il y avait de fragile dans cette nouvelle tentative de fusion. Le centre gauche est donc de plus en plus décidé à soutenir la politique du président de la République. Cette politique peut seule, dans son opinion, en présence de l'occupation prussienne et des divisions des partis, réunir une majorité considérable, et en assurant la paix au dehors, ramener à l'intérieur le calme si nécessaire dans les moments critiques que le pays traverse. Beaucoup de membres du centre droit partagent aujourd'hui ces idées, et le résultat le moins attendu des promoteurs de manifestes, sera certainement de grouper autour de M. Thiers une majorité plus compacte que jamais et plus résolue à lui donner un appui sincère et loyal."

☞ La maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123, fabrique des sirops de fruits de toute espèce avec des matières premières d'excellente qualité.

M. THIERS.

Plusieurs journaux rapportent, en termes à peu près identiques, une conversation que M. Thiers aurait tenue hier aux députés monarchistes qu'il avait réunis à sa table:

De grands efforts ont été tentés auprès de lui pour le faire changer de politique et [illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES FEMMES FRANÇAISES DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des Sociétés de Bienfaisance, pour la Libération du Territoire Français.

Les listes souscrites qui nous ont été transmises hier par le Comité, portent le total de la souscription à $14,546 96. Ce chiffre ne comprend pas les $200 annoncés dans la lettre de M. Montagne, de la Nouvelle-Ibérie.

LISTE DE MM. BOSSET & GUEYDAN Frères.

P Letellier	$ 10 00
J Fiquet	[illegible]
A Doussan	[illegible]
C V Foulon	[illegible]
A Negroy	[illegible]
[illegible]	[illegible]
A Ferrandou	[illegible]
E Giraud	[illegible]
[illegible]	[illegible]
A Cassou	[illegible]
Dubois	[illegible]
Prat	[illegible]
[illegible] & Co	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
C Castex, St-Martinville	[illegible]
A St-Martin, de Bâtons	[illegible]
J M Dupont, de Bâtons	[illegible]
	$ 407 00

LISTE DE M. THÉOPHILE GOLLAIN.

Théophile Gollain	$ 25 00
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Louis Cassou, 2d france	[illegible]
Pierre Monléger	[illegible]
François Legos	1 00
E Pozy, or américain $20	20 00
Romain Ducombe	1 00
Amédée Brooklage	20 00
Jacques Fontan	5 00
François Voirin	10 00
Jeanne Jolly	10 00
P M St-Martin	10 00
Baptiste Ferrand	15 00
Armand Brooklage	5 00
Clément Fos	5 00
Joseph Rioby	5 00
Courties	2 00
C A Guérin	2 00
Dominique Didies	2 00
C Massoni	2 00
Joseph Batt	5 00
Joséphine et Georgette Batt, leur tirelire 30 fr. or. $3 60 argent	10 00
N Fréchou	9 00
Thomas Saux	15 00
Pierre Fosch	2 00
Baptiste Sonnet	2 00
Pierre Gabangt	2 00
Cash	5 00
Jacques Saux	5 00
Jacques Fos	2 00
Toussaint Saux	2 00
D Saux	2 00
Mathieu Lamasou	2 00
Pierre Dufau	2 00
Manette	2 00
Cash	2 00
Rapide Ducastaing	10 00
J Bergeret	10 00
J Lamassoussa	5 00
Justin Arrien	2 00
Jean Bergeron	2 00
Clara Pierre	2 00
Jacoby Théodore	1 00
Michel Din	1 00
Charles Moulin	2 00
Félix Bordenave	2 00
Tréné Soulé	5 00
G Tujague (plus $10 par mois les 5 derniers mois de l'année courante)	20 00
Eugène Roybaud	10 00
Pierre Dufort	5 00
Sylvain Chanfrau	10 00
François Dastugue	5 00
Baptiste Laporte	5 00
E D	3 50
	$ 398 10

LISTE No 37 DE P. P. CHABERT.

Collecteur de la Société Française.

J Laffont	5 00
J Massard	10 00
Pierre Pradère	5 00
Eug Ducos	5 00
Mme Frêche Louis	5 00
E Mazambert	5 00
J Arrigues	5 00
Jn Abadie	5 00
Aug Benedic	15 00
Pierre Sansous	10 00
Pierre Guérin (argent)	5 00
Aîné Abadie	3 00
J P Dubarry	5 00
Porte Quignard	5 00
J Navailles	5 00
Pre Lagoudé	5 00
Pierre Provensal	10 00
Pierre Cantarou	25 00
A Peleane	10 00
F Clavel, pharmacien	11 00
F L Félé	5 00
Jean Maillibe	5 00
Jos Gendrexsen	2 00
	$ 158 00

LISTE DE "L'AVENIR."

P Marchal	5 00
F L. un ami de la France	5 00
A Justrabo	5 00
Mestre	5 00
Barrasis Camu	3 00
A Chiapella, en or	10 00
	$ 33 00

LISTE DE MM. HÉBERT & CIE.

E D Latour (1er versement)	5 00
X X	5 00
Delinette	20 00
E D Latour (2nd versement)	5 00
	$ 29 00

LISTE DU "PROPAGATEUR CATHOLIQUE."

Révérend F Chambige, de Nazareth, Kentucky, une traite de 300 francs à 5.80	62 50
Très Révérend Rousel	10 00
Un Créole, 40 francs en or	8 00
Révérend Dénéré, curé du Petit-Caillou	10 00
	$ 85 50

LISTE DE M. A. WALZ.

L Gax	10 00
Trouvé	2 00
G Chagnard	5 00
Pour consommations non consommées	1 30
E & L	2 00
J Jaque, argent	3 00
Un Phalsbourgeois et une Phalsbourgeoise	50 00
Un Louisianais ami de la France	1 00
Mme Walz, or	5 00
Mlle Cerise Picard, argent	5 00
	$ 86 00

LISTE DE MM. A. ROCHEREAU & CIE.

Ed Bermudes	10 00
Paul Caverne	5 00
	$ 15 00

LISTE DE M. A. BARBIER.

Madame Aubert	3 00

LISTE DE M. E. N. PRUCH.

A Barrand	10 00
Pascal Lefèvre	10 00
F Lamarque (mensuelle)	1 00
J Farse	2 00
Mme Vve Loustaunau	1 00
J Loustaunau	1 00
J B Genin	5 00
	$ 30 00

DEUXIÈME REMISE PAR MME FAUCONNET.

Anatole Voisin $25, Les dames de sa maison $15 50	40 50
Cash	1 00
Alfred Davis, de Corsicana, Texas	10 00
H Demassier	5 00
M Angé & Cie	20 00
Cash	10 00
E Blondeau, 3 mois de souscription	5 00
Jn Vve Simon	3 00
Mme E Simon	2 00
Mlle Ernestine Herbelin	1 00
Charles Herbelin	2 00
Mlle Augustine Weintzenburger	1 00
Mlle Eugénie Weintzenburger	1 00
Albert Thomas	2 00
Mlle Louise Bouret	1 00
Mlle Louise Houdel	1 00
	$ 107 40

Total des listes ci-dessus	$1,357 00
Listes publiées par l'Abeille du 17 au 23 courant	251 00
Listes précédentes	12,938 96
Total général	$14,546 96

Nous avons reçu hier soir de M. Victor Privat sa contribution hebdomadaire d'une piastre; nous porterons cette somme dans notre prochaine liste.

LA SOUSCRIPTION EN FRANCE.

[illegible]

Notes de l'Assemblée.

L'Assemblée a validé l'élection de M. [illegible] ... Le débat s'est ouvert sur l'élection de M. Gobert ... "Vous avez préféré la paix à l'honneur. Vous avez mieux aimé donner pour avoir la paix, deux provinces et cinq milliards!"

Ces mots soulèvent un tumulte épouvantable. A peine le calme est-il rétabli que M. Gobert ... M. Thiers, *politique de fou furieux*, ajoute que cette politique poussée à outrance aurait amené la ruine complète de la France. Oui, vrai! dit-il. M. Gambetta se lève de nouveau avec fureur: "Le suffrage universel, dit-il, a jugé le contraire. Si vous voulez, faisons appel à la France! ... Vous osez d'en appeler à son verdict. Si vous l'osez, sortez d'ici avec moi!" La gauche radicale applaudit et M. Gambetta retombe épuisé sur son banc presque dans les bras de M. Langlois qui est allé s'asseoir près de lui, comme pour le protéger, pendant cette scène tumultueuse.

Après cet incident, l'élection de M. Delpech est annulée.

Le lendemain, avant l'ouverture de la séance, M. Gambetta est au bureau, penché sur le fauteuil présidentiel, et cause avec M. Grévy. M. Paris, qui se trouve jeté en cette affaire comme tenant de la droite, est aussi de la conversation.... Il est probable qu'il y aura quelque chose.

Notre curiosité n'a pas longtemps à attendre. Il est deux heures quarante minutes. M. Grévy ouvre la séance en lisant dans l'*Officiel*, les paroles prononcées la veille par M. Gambetta.

M. le président ajoute que s'il eût entendu ces paroles, il aurait appelé l'attention de la Chambre.

A ce moment, la droite éclate en bravos et M. Gambetta se dresse à sa place. La tête jetée en arrière, le bras tendu, dans cette posture qui lui est familière, il prononce quelques mots, bien peu de mots, car la droite crie, tempête.

"A la tribune! à la tribune!" tel est le cri qui domine.

M. Gambetta ne se fait pas prier. Il y est.

"Quand j'ai prononcé, dit-il, les paroles qui viennent d'être lues par notre honorable président, je les ai dites en réponse à une attaque que je considérais comme personnelle. J'ajouterai que je n'ai pas eu l'intention d'attaquer une décision de l'Assemblée; je ne le pouvais pas. En patriote et en représentant du peuple, j'ai caractérisé le vote de la paix."

Et le public, retombant sur la tribune, souligne la phrase.

Rien n'égale les hurlements de la droite, si ce n'est les applaudissements de la gauche.

"On insulte l'Assemblée!—C'est vous qui l'avez insultée! (Gambetta.)—A l'ordre!—Bravo!"

Les exclamations se croisent et se choquent, pendant que M. Gambetta regagne sa place.

Heureusement il est de bonne heure, des commissions fonctionnent encore, et il n'y a pas de députés dans la salle. Le tumulte s'apaise.

Et l'on entend M. Grévy déclarer qu'il n'aurait pas souffert qu'on insultât M. Gambetta et en même temps, il le rappelle à l'ordre.

A l'ordre! La droite triomphe; la gauche est furieuse.

D'un côté, MM. Dahirel, de Lorgeril et autres énergumènes qui sont assis dans l'hémicycle, lancent des apostrophes. De l'autre, les amis de M. Gambetta gesticulent et crient à l'injustice.

Et que fait le tribun? Le tribun est à sa place, assis, fort calme, ne disant rien, tâchant, au contraire, de faire taire ses voisins, et notamment M. Peyrat. Il fait tous ses efforts, mais ses voisins sont exaspérés. Plus gambettistes que Gambetta! Hélas! n'est-ce pas là un peu le malheur de M. Gambetta?

Heureusement, nous le répétons, il y a tout au plus deux cents députés présents. De même qu'au théâtre, le rire ne porte pas dans une salle à moitié pleine, de même, les exclamations de la gauche, comme celles de la droite se perdent dans le vide.

Nous venons de passer à côté d'un gros orage dont nous n'avons eu que la queue.

LE CANAL DE SUEZ.—Un télégramme de Paris, en date du 12, annonce qu'une réunion des actionnaires du canal de Suez a eu lieu mardi.

M. de Lesseps, président de la compagnie, a lu un rapport dans lequel il contredit de nouveau les bruits qui ont couru sur la vente du canal à un gouvernement étranger. La direction n'a pas l'intention de conclure un marché de cette nature, pas plus avec l'Angleterre qu'avec la Turquie ou l'Egypte. La situation financière de la compagnie n'est pas encore assise assez fermement que les actionnaires pourraient le désirer. Mais elle s'améliore de mois en mois. Le mouvement de navigation à travers le canal s'accroît rapidement.

Pendant les mois de janvier et de février de l'année courante, les péages ont produit 3,077,000 francs, ce qui fait prévoir au bas mot une recette de 15 à 18 millions de francs pour l'année. Le moment n'est pas éloigné, où la compagnie couvrira tous ses frais d'entretien et d'exploitation et où les actionnaires trouveront dans un moindre dividende, la garantie d'un dividende. Il n'y a donc pas lieu de réclamer l'aide d'un gouvernement étranger.

Pour nous, ce qui ressort de cette déclaration de M. de Lesseps, c'est que le canal de Suez ne cessera pas d'être une entreprise française, en dépit des souhaits de nos bons amis les Anglais.

Messager Franco-Américain.

—Le 28 janvier a eu lieu à l'Académie française la réception de M. Duvergier de Hauranne. C'est M. Cuvillier-Fleury qui a répondu au récipiendaire. Les discours succèdent celui de M. Duvergier de Hauranne, sont trop longs pour être reproduits en même résumé ici.

C'est à M. le duc de Broglie que succédait M. Duvergier de Hauranne. L'éloge du défunt a été fait par lui avec beaucoup de délicatesse et d'habileté. M. Cuvillier-Fleury, lui, a fait surtout l'éloge de M. Thiers.

Un grand nombre de notabilités assistaient à cette importante séance; citons notamment les princes d'Orléans, qui sont restés jusqu'à la fin, donnant du reste de l'auditoire un exemple généralement peu suivi.

—Un gentilhomme vient de mourir à l'âge de 74 ans, connu dans les cercles littéraires de Londres sous les titres du chevalier, ou comte Jean Sobieski Stuart. Ses amis affirment qu'il est l'aîné des petits-fils de "Charles Stuart, le prétendant."

Sa généalogie a été discutée dans un article de la *Quarterly Review* de 1847, et le *St. James Magazine* du mois dernier contient la note suivante:

"Parmi les visiteurs habituels de la bibliothèque du musée britannique, on remarqua chaque jour deux messieurs âgés et vêtus à la mode française.

"Un coup d'œil jeté sur leurs physionomies vous rappellera de suite le type marqué de Stuarts, surtout le front et les sourcils; respectivement ils pourraient poser pour les portraits de Charles Ier et de Jacques II. Les amis de ces messieurs déclarent que ce sont Jean Sobieski Stuart et Charles Edouard Stuart, et qu'ils possèdent des preuves de leur descendance comme petits-fils du prétendant.

"Les deux frères, lorsqu'ils étaient jeunes, avaient des grades dans l'armée française, et se battirent contre les Anglais à Waterloo, où l'un d'eux ... [illegible]"

— Une [illegible] dans la Gazette de Paris, dans les plates-bandes de M. Arsène Goubie [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible] Paris.— [illegible]

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Sur motion de J. P. Benedict, avocat du plaignant, dans l'affaire de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane contre A. Ecoville et autres, il a été ordonné que P. A. Desdunes, qui, nonobstant l'injonction prononcée par la Cour contre la vente des billets de la Loterie de la Havane, a vendu de ces billets ... MM. Benito, Huntington et Bermudes, avocats ... [illegible]

NOYÉ.—William Nolan, âgé de 28 ans, [illegible] dans le fleuve [illegible]

ARRESTATIONS.—Célia Célestine, Louise Jones, Thomas Higgins, Frank Murray, Emma Robinson et Henry Parker, ont été arrêtés hier, par vol, non collectivement, mais individuellement dans le troisième district.

PAR LE TELEGRAPHE.

[illegible]

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 23 mars—La dépêche a annoncé la [illegible] de la reine. La Chambre des Lords s'est ajournée à 8 avril.

La Chambre des Communes s'ajournera mardi à la même date.

Paris, 23—Les ministres anglais et espagnol ont eu une longue conférence sur les relations internationales. Tous deux ont exprimé leurs regrets de la conduite de la France, et l'on dit, en outre, que l'Espagne menace d'user de représailles si les droits [illegible] au traité qui n'expirera qu'en 1877.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 23.—Le maréchal Packard et le colonel Carter sont partis pour la Nouvelle-Orléans ce soir. On croit que le comité de Packard convoquera immédiatement une Convention pour choisir des délégués à Philadelphie. Jusqu'ici aucun député [illegible] Membre de Delaware. Packard ne se presse pas de faire valoir ses droits et on croit il est parfaitement d'accord avec la délégation de couleur de la Louisiane.

Washington, 23 mars.—Sickles n'a pas donné sa démission de ministre en Espagne.

NOUVELLES DIVERSES.

San Francisco, 23 mars—Le Great Republic est arrivé aujourd'hui. Il a eu un terrible temps pendant la traversée. Le capitaine rapporte qu'il a vu les épaves d'un navire supposé être le steamer des Etats-Unis Saginaw.

Houma, 23 mars.—La paroisse de Clairborne qui envoie à la Nouvelle-Orléans la seconde plus grande délégation, a décidé dans un meeting aujourd'hui de faire de la réforme la question principale. Elle a déclaré que toutes les autres questions étaient sans importance et qu'il fallait supprimer les noms de parti.

Les délégués de Clairborne à la convention de réforme de la Nlle-Orléans, sont MM. Bartlett, Blackman, Mitchell, Young, Moreland, Ramsay, Gigsby, Maxey, Simmons, Scaife.

MARCHES AMERICAINS.

Galveston, 23 mars—Coton terme. Stock 34,776 balles.

Mobile, 23 mars—Coton calme et ferme, middling 21 3/4 à 7/8. Stock 34,936 balles.

Savannah, 23 mars—Coton ferme. Demande bonne. Stock 49,746 balles.

New York, 23 au soir—Coton calme. Mid 22 3/8. Orléans 23.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 23—Il est encore impossible de dire d'une manière absolue si Warmoth a fait ou a accepté la proposition d'un comité de 10 dont Packard serait le président. Il a pas encore dans quelle mesure à la proposition ... a été faite.

Il est également certain que ce moment les adversaires de Warmoth refusent à toute ouverture où Warmoth peut figurer. Ils disent que Warmoth, de la Louisiane imitera le gouverneur Bullock, de la Géorgie, en prenant le chemin de l'émigration au Nord.

— Victorien Sardou a refusé de vendre le droit de traduire *Rabagas* en allemand. On lui offrait 10,000 fr. Ceux qui lui le reprochent ... [illegible] ... pour le libération du territoire?

Soyons patriotes, mais avant tout, ne soyons pas des imbéciles.

—On lit dans le *Messager officiel* de Saint-Pétersbourg:

"Pour mettre fin aux informations inexactes publiées par des journaux russes et étrangers sur le danger qu'a menacé S. M. l'Empereur dans une chasse à l'ours, nous croyons devoir donner un récit exact de ce fait: le 4 janvier, dans une battue, l'ours traqué, sortant d'un épais fourré, s'est avancé sur la ligne des chasseurs. L'Empereur, ayant [illegible] ... L'Empereur, n'ayant plus le temps de prendre un autre fusil, fit froidement un pas à gauche. Le piqueur Nikonow profita de ce mouvement de souverain pour présenter son épieu à l'ours, qu'il frappa en pleine poitrine. Au même moment, le sous-veneur Ivanow, placé à la gauche de Sa Majesté, déchargea d'un coup de feu la tête de l'ours. Le coup de fusil d'Ivanow et le coup d'épieu du piqueur ont été simultanés et ont étendu l'ours aux pieds de Sa Majesté."

Aux Editeurs de "l'Abeille" de la Nouvelle-Orléans:

Messieurs—Votre article intitulé "les affaires des Abattoirs" et publié le jeudi, 21 du courant, contient tant d'erreurs que nous sommes forcés d'y répondre. Il n'y a pas sous forme d'excuse pour la direction actuelle du "Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company" que vous repassiez ... les remarques du juge Cooley ... [illegible]

On ne saurait [illegible] la loi des Abattoirs est injuste et frauduleuse, qu'elle n'ait été adoptée dans le seul but de nuire aux bouchers, et détruire leurs intérêts; elle est exécutée, en ce moment, avec une énergie tracassière qui ne peut avoir d'autre résultat que l'anéantissement.

Les directeurs actuels—à l'exception d'un seul—ne sont pas bouchers, et nous pouvons affirmer, en toute sûreté, qu'ils ne sympathisent guère avec les bouchers.

Vous dites que "les prix autorisés par l'acte d'incorporation ont, cependant, été modifiés et les bouchers sont généralement contents de la manière dont marchent les choses." Si vous aviez seulement connu les faits, vous n'oseriez jamais dire des lignes, car elles sont contraires. Il n'est pas un cent autorisé par l'affaire qui ne soit exigé et — bien plus — que trois semaines, d'avocats n'aient reçu l'ordre de réclamer devant les tribunaux.

Consultez les dossiers de la Huitième Cour de District; vous y trouverez preuve que, pour recouvrer tout ce qu'on peut exiger. Nous payons une piastre à la Compagnie pour chaque bête abattue par bœufs et deux cents par tête à l'inspecteur. Le compagnie nous prend, en outre, les têtes, les cornes et les pieds; elle exige tout et ne fait rien. Il n'y a pas eu modification de prix; nous déclarons qu'on nous prouve le contraire. La manière d'agir de la Compagnie ne satisfait pas les bouchers, elle ne les a jamais satisfaits. Les bouchers n'ont aucun intérêt dans la Compagnie et ne rencontrent en avoir, car la Compagnie a servi à les imposer, à leur extorquer le forçage qui n'était pas gagné.

Je proteste donc, au nom de deux mille bouchers que je représente, contre l'injustice de votre article et vous prie de faire la rectification nécessaire.

Afin que le public n'ignore pas les extorsions dont les bouchers sont victimes, permettez-moi de déclarer que la Compagnie exige une piastre par tête imposée; qu'elle exige les têtes, les cornes, les pieds, la langue et les tripes de chaque bête abattue. Nous payons une contre-piastre le privilège d'abattre des animaux dans l'État; nous payons à la Compagnie; nous payons à la ville une licence de dix piastres [illegible] ...

SYLVAIN [illegible]

Président de la Société des Bouchers.

PORTRAITS [illegible].—L'établissement photographique Souby, rue du Canal, [illegible] Nouvelle-Orléans et dans le [illegible] ... portraits de M. Anderson sont de véritables œuvres d'art; non seulement comme photographie, mais ... [illegible]

Naissance, à [illegible]... mars 1872, par le Révérend Père Jérôme ... [illegible] Mlle ISABELLA, épouse de la Vieille-Levée ...

MARIÉ.—Le [illegible] à Trinity Church, Davenport, Iowa, ... ALICE E. ... à V. CROCHET ...

MARIÉS — FRIEDRICH — Marié, samedi, 23 mars 1872, par le Rév. L. F. Bazine, à la résidence des parents de la mariée, ADAM FRANCIS MEYER, de Belleville, Illinois, à Mlle EMILIE FRIEDRICH, de cette ville. Pas de lettres de faire part.

[illegible]

DÉCÉDÉ, hier matin, à [illegible] heures, LOUIS [illegible], âgé de [illegible] ans, natif de [illegible] France. Les amis ... sont priés d'assister à son convoi ... [illegible]

DÉCÉDÉ, hier, à 2 heures P. M., à l'âge de 26 ans [illegible] LOUISA, enfant de JOHN WALSH ... Les amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu ... à 10 heures ... [illegible]

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles.

Le Dr. C. BEARD, OCULISTE,

INFIRMERIE D'ORLEANS, No 169 de la Rue du Canal.

Consultations—de 9 à 3 heures.

NOUVELLES MATTES.

Vente en gros et en détail.

Nous recevons nouvelles Nattes, en différentes qualités et couleurs ... Egalement—Un grand assortiment de TAPIS ANGLAIS ET AMÉRICAINS, toile cirée ... A. BROUSSEAU & CO., No 17 rue de Chartres.

NOTRE NOUVELLE MACHINE A COUDRE

— DE —

WHEELER & WILSON.

Plus de 800,000 machines en usage ... UNIQUE, SIMPLE ... Le plus grand de tous ... [illegible] 149 rue du Canal.

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, Rue du Camp 69, Nlle-Orléans.

Accumulation $17,000,000—Revenu annuel $7,000,000.

Excédant $1,500,000.

Nouvelles affaires en 1871, $50,000,000; dépassant le chiffre de toutes les autres compagnies qui existent dans le monde.

A. P. CLEVELAND,

Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Ouest.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible] sont comme suit:

A. SOCOLA, JOS. DAVID, F. JAUFFROID, G. W. DUNBAR, M. HERWIN, R. ENGLAND, N. A. LLAMBIAS, J. E. BOURDAIS,

E. M. DAVIS, Président.

NUMA LANDRY, Caissier.

Cercle Central Démocratique du Premier District ... LUNDI, 25 ... rue Royale ... M. D. OGDEN, Président.

AVIS.

D'APRÈS ... Nlle-Orléans, 21 mars 1872. ... G. A. BREAUX, Président.

D. C. LABATT, Secrétaire.

Avis.

LES souscripteurs du capital de la Société de l'Hôpital ... R. P. HERVIOUX.

AVIS.

LE public est prié de vouloir bien ne pas faire aucune ... POUR ET CONTRE ... BON CARACTÈRE ... JOSEPH VILLEMEUR.

Par WM. L. THOMPSON, Syndic.

Avis.

LES Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans ... CÉLÉBRE COMMERCIAL DE DOLBEAR ... RUFUS DOLBEAR, Président.

Demande d'emploi.

UNE Dame qui a l'expérience ... M. D., aux bureaux de l'ABEILLE.

Ale de McEwan.

100 barriques Ale de McEwan, en magasin et à vendre par W. H. HENNING, No 76 rue de la Levée.

SOUSCRIPTION FRANCAISE.

Avis aux Dames.

Pour être mise en loterie au profit de la Souscription Française,

Une magnifique MACHINE A COUDRE de GROVER & BAKER que les employés de cette célèbre Compagnie, dont M. J. H. GARDNER est l'agent général pour la Louisiane, ont achetée à cet effet.

La Machine est exposée à la succursale de cette Compagnie, No 182 rue Royale, sous la charge de M. CROSAT, et l'on peut se procurer des billets.

UNITED-STATES AND PROPELLING CAR COMPANY.

CAPITAL [illegible]

CETTE Compagnie propriétaire de la Machine à calorique ou air chaud.

BULL & [illegible]

Cet appareil est particulièrement destiné à la PROPULSION des Chars des rues.

[illegible]

L'usage ... [illegible]

Pour tous ... en Europe a été acheté par la Compagnie dite THE UNITED STATES AND EUROPEAN PROPELLING CAR COMPANY,

Qui démontre que L'APPAREIL ... CHAR pour DEUX ... [illegible] SIMPLICITÉ ... SANS BRUIT et DOUCEMENT ...

IL PEUT [illegible] PUISSANCE MOTRICE ...

THOS. E. [illegible]

CONFECTION EN ROBE Pour Dames.

NOUS exposerons LUNDI MATIN, un magnifique assortiment de ROBES faites pour dames ... THEODORE BANZIGER & SON.

THEODOR BANZIGER & SON,

100......RUE DU CANAL......100

ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

NOUS avons ajouté à notre grande variété de NOUVEAUTÉS POUR ROBES un joli assortiment de Soie Japonaise à 75 cts la yarde et au-dessus.

Popeline japonaise à 25 cts. ... [illegible]

Soieries Noires.

Nous vendons la Soie Noire à 90 cts ... [illegible]

Geo. McGIBBON & Co

144......RUE DU CANAL......144

(Encoignure Bourbon.)

Appellent l'attention de leurs amis sur le lieu qu'ils ont reçu une addition à leur assortiment ... GRENADINES de couleur et noires. ... LINONS et INDIENNES. MOUSSELINES unies et imprimées. Piqués ... TOILES POUR DRAPS. ... COUVREPIEDS ... RIDEAUX de Nottingham ... OMBRELLES, EVENTAILS, CORSETS ... BRODERIES, GUIPURES ... LINGE CONFECTIONNÉ ... GILETS de PEAU ... MARCHANDISES D'HABITATION ...

GEO. McGIBBON & CO.,

144 rue du Canal, encoignure Bourbon.

F. G. & C. W. BARRIERE,

128......CANAL......128

ONT l'honneur d'appeler l'attention des dames ... GRENADINES ... F. G. & C. W. BARRIERE, No 128, rue du Canal.

A TRES BAS PRIX!

Nous venons de recevoir notre NOUVEL ASSORTIMENT de Marchandises Sèches de Printemps et d'Eté. GRENADINES CANEVAS NOIRES. ... O'Donnell, Wemmett & Co., 643 & 645 Rue des Magasins ...

GALERIE REMBRANDT, DE SOUBY, AU No 89 RUE DU CANAL.

PHOTOGRAPHIES, Ambrotypes et Portraits ... [illegible]

WASHINGTON [illegible] ... [illegible]

J. A. [illegible] ... H. CHAURANT.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD,

Avec une Usine à Vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de J. B. TURPIN (SUD STORE)

93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS ... GATEAUX, CORNETS DE PAQUETS EN SUCRE ...

H. CHAURANT & Co., SUD STORE, 93 Rue Vieille-Levée 93

Grand Déballage de Marchandises Sèches,

— CHEZ —

J. TURCOTTE,

128......RUE DU CANAL......128

Maison Blanche, encoignure Baronne,

— ET —

TURCOTTE & LAROSE,

JACKSON STORE, Encoignure Ste-Anne et Chartres.

NOUS annonçons à nos clients et au public en général ... BAREGES FRANCAIS à 15 cts la yarde, GRENADINE ... BAREGE CANVAS, BAREGE JAPONAIS ... SOIERIES JAPONAISES ... ALPACAS ... TOILE D'IRLANDE ... TOILE IMPRIMEE ... ETOFFE BLANCHE ... CHALES ... J. TURCOTTE.

Modes, Nouveautés, Fantaisies.

LA MAISON DERBES ayant complété son assortiment de printemps ... AU No 87 RUE ROYALE.

IL RESTE QUELQUES-UNS de nos Pianos de seconde main ... LOUIS GRUNEWALD, No 129 de la rue du Canal.

Attendu incessamment par les navires Tancrede, Augustina et Stella, de Bordeaux, et Michele Galatola, de Marseille:

800 BARRIQUES VIN ... [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 22 et 24, Vieille-Levée.

Sardines sans arrêtes.

10 CAISSES SARDINES à l'huile sans arrêtes ... J. B. SOLARI, 45, rue Royale

Bière de Jeffrey et Muller.

270 BARILS BIERE ... J. B. SOLARI, 45, rue Royale

Vins. Vins.

LES célèbres vins de Bordeaux de Brandenburg Frères ... W. H. HENNING, No 76 de la rue du Camp.

AVIS.

LE soussigné ... [illegible] A. F. TOURNÉ.

Nlle-Orléans, 15 mars 1872.

A PARTIR de ce jour, M. FLORIAN LE [illegible] ... VOLNEY.

A Vendre.

UN établissement de Tailleur ... F. VOLNEY.

L. SAGET,

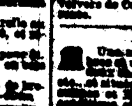

Vend à prix très réduits ... [illegible]

A Louer.

UNE maison ... [illegible] HEINE & CO.

Mécanicien.

UN bon mécanicien Français ... [illegible]

Avis.

UNE dame française ... [illegible]

REDMOND B. MANNION,

No 30, Rue Chartres.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 ET 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVEE

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT Du Candi en grosse et en petite quantité ... Pâte de Jujube ... GATEAUX DE MARIAGE ... ETRANGERS ...

121 RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONIS, VERMICELLES, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

AUX BOUCHERS!

A VENDRE.

UNE clientèle de boucher dans le premier district ... M. Sylvain Berthet, au Marché Poydras ...

AVIS.

M. E. BLONDEAU ayant cédé son établissement à M. LOUIS HARVIE ... E. BLONDEAU.

Mme OLYMPE,

144......RUE DU CANAL......144

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de recevoir, par le steamer Vanessa, les DERNIÈRES MODES PARISIENNES ... Mme OLYMPE appelle l'attention des Dames ...

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

LES personnes qui ont besoin de PIANOS ... ACCORDEONS, VIOLONS, GUITARES, FLUTES ... BORN & BREMER, No 184, rue du Canal.

Vins, Cognacs, Whisky, Liqueurs, Farines, Provisions, etc.

L. MANUEL, Agent,

RUE DUMAINE

VIENT de recevoir un stock important des marchandises ... [illegible]

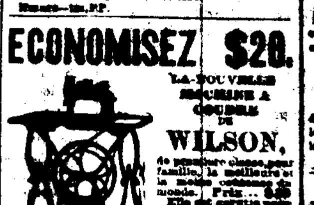

PHARMACIE GRIFFO,

295 . . ROYALE . . 295

COIN HOPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de Bandages herniaires,

(PELOTES ANATOMIQUES)

Venant des premières fabriques de Paris. ... A vendre à un prix très modéré.

ECONOMISEZ $20.

LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE WILSON, de première classe, pour famille ... Prix.... $50 ... H. H. TRUE & Co., Agents pour la Louisiane ...

On demande des Agents.

Boucles d'oreilles perdues.

MERCREDI soir, 6 heures ... Cathédrale St-Louis ...

LE Dr. C. COLLETTE, membre du Collège Royal des Chirurgiens ... Maladies des Femmes ... [illegible]

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH

J. E. MERILH & Co.

179......Rue Poydras......179

MARCHANDS, EN GROS ET EN DÉTAIL ... CORDONS DE SOULIERS ...

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c.,

— ET — FABRICANTS DE SIROPS,

Demande de Solliciteurs.

ON demande quelques solliciteurs FRANÇAIS et ALLEMANDS ... J. H. MILLER & CO. ...

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] 23 3 14 [illegible] 27 37 10 38 [illegible] 61 51 [illegible]

Les tirages ci-dessus ... [illegible]

ASSEMBLÉE.

Les électeurs du Cinq Ward, sans distinction de parti ... LUNDI ... [illegible]

PLUSIEURS VOTANTS.

Association de l'Hôtel St. Louis.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée ... CHAS. B. DESSÉRY, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

AVIS.

LE [illegible] ... LE BLANC ... A. BARBIER.

Bureaux de l'Association du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,

No 43 de la rue Vieille-Levée.

CETTE Association est prête à recevoir des demandes ... A. SAULET, Secrétaire.

Huile Carboline, Fluide Gaz,

— ET —

HUILE DE CHARBON.

W. A. KOWALSKI, au No 40 de la rue de la Commune ... M. A. BOUSIGUE ...

HEBERT & Cie.,

36......RUE DE CHARTRES......36

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux,

Papiers peints en tous genres,

REÇU par le steamer SAXONIA ... A. DUMAS, E. SUE, E. CAPENDU, A. KARR, EMILE SOUVESTRE, H. MURGER, A. DE BREHAT, GUST. AYMARD, PAUL DE KOCK ... LOUIS VEUILLOT ... LE MAGASIN PITTORESQUE 1871 ... LE MUSÉE DES FAMILLES, 1871 ... LIVRES CLASSIQUES ... HEBERT & Co.

Avis.

LES Docteurs KUHNMANN ... [illegible]

PHARMACIE DELOCHE,

Coin Bourbon et Dumaine.

MARCEL MAJEAU, successeur.

M. MARCEL MAJEAU ... [illegible]

C. L. CHAPOTEL

FERBLANTIER,

Encoignure Bourbon et Bienville,

... STOVES ... FERBLANTERIE, BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE, BAINS DE PIEDS.

Water Works.

M. CHAPOTEL ... [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre,

UNE jolie maison de résidence ... rivière Tchefuncte ... Madisonville ...

Occasion magnifique.

A VENDRE pour cause de départ ... L. MANUEL ...

Grocerie à vendre.

On offre à vendre ... [illegible]

Grocerie à Vendre.

[illegible] F. CASAUX.

A Louer,

LE MAGASIN No. 125 de la rue du Canal ... ED. F. STOCKMEYER & Co.

A vendre.

[illegible]

A LOUER.

LA MAISON à étage, No 33, rue du Quartier ... [illegible]